

## DROIT DE VISITE

A compter du 15 septembre 2021, les nouvelles règles de visites sont les suivantes :

**Tous les jours pour une durée maximum de  
2 heures de visite entre 14 h et 18 h  
2 visiteurs maximum à la fois dans la chambre  
sur rendez-vous auprès du service ou du cadre  
avec présentation du passe sanitaire et signature du  
registre des visiteurs à l'arrivée  
Visites des enfants de moins de 15 ans interdites**

### CONDITIONS DE VISITE



Toutes les personnes présentant des symptômes respiratoires (rhume, nez qui coule, toux,...) sont interdites de visite.



L'hygiène des mains est obligatoire.



Le port du masque est obligatoire.

Il doit être gardé pendant toute la visite, y compris dans le parc.



Le nez et la bouche doivent être couverts par le masque.

Ces mesures sont susceptibles d'évoluer en fonction du contexte sanitaire